

Vivre!

Mars - Avril 2024 •
n°208



ICI, NOUS CONSTRUISONS UN AVENIR ÉGALITAIRE



LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE

FOCUS //
Journée de lutte
pour les droits
des femmes p.10-12

DOSSIER //
Votre poubelle au cœur
des actions de l'agglo
p.14-16

CULTURE //
Week-end
de l'humour
100% féminin p.18

SOMMAIRE // // // //

- > P.2 | **ÉTAT CIVIL**
- > P.3 | **ÉDITORIAL DE MONSIEUR LE MAIRE**
- > P.4-7 | **RETOUR EN IMAGES**
- > P.8-9 | **ÇA BOUGE À MONTATAIRE**
- > P.10-12 | **FOCUS ACTU**
 - JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES : UNE SEMAINE POUR PENSER LE MONDE DE DEMAIN
- > P.13 | **24 HEURES AVEC...**
 - L'ESPACE HUBERTE D'HOKER
- > P.14-16 | **DOSSIER**
 - VOTRE POUBELLE AU CŒUR DES ACTIONS DE L'AGGLO

- > P.17 | **VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE**
 - PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE : UNE JOURNÉE INOUBLIABLE EN PERSPECTIVE
 - L'AVENTURE PARIS 2024 SE POURSUIT !
 - LE GRAND NETTOYAGE DES JARDINS
 - LES RÉSULTATS DU CLUB GYM ESPÉRANCE
- > P.18-19 | **CULTURE**
 - WEEK-END DE L'HUMOUR 100% FÉMININ
 - FESTIVAL « DANSES ET MUSIQUES DU MONDE »
- > P.20-21 | **TRIBUNES LIBRES**
- > P.22 | **RÉTROVISEUR**
 - L'ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES VUE PAR DES RETRAITÉES DE LA VILLE
- > P.23 | **REGARD SUR**
 - ROMANE TUIL : « LA SITUATION À GAZA EST ALARMANTE. »

LES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Lundi 8 avril 2024 à 18h30, salle du Conseil municipal de la mairie annexe - rue Jean Jaurès - et en direct depuis la page Facebook « Ville de Montataire ».

VIVRE !

Magazine bimestriel officiel de la Ville de Montataire
Mars - Avril 2024 • #208

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Bosino

Responsable communication :

Séverine Berger

Rédaction : Élise Quievreux

Photographes : Élise Quievreux et Laure Pubert

Maquette : Aurélie Vallion

Secrétariat : Véronique Szot

Crédits photographiques :

©Ville de Montataire sauf mention contraire

Crédits photographiques de la couverture :

©Ville de Montataire, Freepik et Istock

1, Place Auguste Génie

60160 Montataire

Tél. : 03 44 64 44 44

contact@mairie-montataire.fr

www.mairie-montataire.fr

ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS

Décembre

/ Le 8 : Alia SIDHIK

/ Le 17 : Julia ROUSSEL

/ Le 21 : Youssef KEÏTA

/ Le 30 : Nahil ADAM YOUSEF

Janvier

/ Le 1^{er} : Tasnime ARAB

/ Le 7 : Afrin ABDOULRAGUIMANE

/ Le 18 : Matheo GUTUL

/ Le 18 : Marcus GUTUL

/ Le 19 : Ghassan ALI

ILS SE SONT MARIÉS

Janvier

/ Le 27 : Yüksel CINKO et Serdar CINGI

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation des membres de la famille. Sans autorisation de leur part, l'annonce ne pourra pas être publiée.

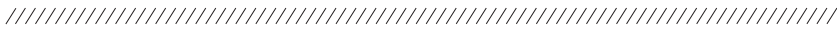
Montataire, c'est aussi une page Facebook, un compte Tiktok et une chaîne Youtube. La Ville est aussi présente sur Instagram. Pour s'abonner, il suffit de scanner ce QR code :



www.montataire.fr



ÉDITORIAL // // // //



Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année les mois de février et mars sont très occupés avec la préparation du budget municipal. Élu·e·s, agent·e·s, cadres travaillent et réfléchissent dans les commissions municipales, au bureau municipal, mais aussi dans de multiples réunions de service. En parallèle nous tenons nos onze réunions de quartier, les rencontres de la vie associative et des visites de quartier, pour vous associer à ce travail sur le budget qui concerne la vie de chacune tous les jours. Le 26 février nous avons tenu le conseil municipal avec le débat d'orientation budgétaire (DOB) et le 8 avril nous voterons le budget permettant le fonctionnement des services, les investissements nécessaires à la vie de notre collectivité. Dans un esprit de responsabilité, parce que nous savons, nous vivons les conditions difficiles liées à l'inflation, la hausse continue des prix, à la faiblesse des revenus, nous n'augmenterons pas les impôts.

Mais vous le savez maintenant l'agglomération (ACSO) est contrainte de mettre en place une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) que vont payer propriétaires et locataires (entre 70 et 80 € par an) ; ce n'est pas une bonne nouvelle, mais le coût de l'enlèvement et du traitement des ordures ménagères se monte à près de 10 millions d'euros pour l'ACSO. La question de la réduction des déchets, des encombrants, la question du tri sont plus que jamais posées.

Notre ville comme l'ACSO, est soumise de plus en plus fortement aux décisions gouvernementales qui réduisent les dotations et augmentent les transferts de charges. Et comme si cela ne suffisait pas, le ministre de l'économie Bruno Lemaire annonce 10 milliards d'économies supplémentaires dans les services de l'État, mais aussi pour les collectivités !! Honteux, au moment où les besoins sont tellement importants. Honteux parce que dans le même temps la Bourse va distribuer 100 milliards de dividendes aux actionnaires déjà immensément riches !! Leur prendre 10 milliards (10 %) ne les mettra pas « sur la paille ».

Situation difficile vous l'aurez compris, mais une volonté forte de la municipalité et des agent·e·s de notre ville de continuer à travailler pour le bien commun avec tous les services.

Nous travaillons aussi déjà sur les événements festifs que doivent être « le festival danses et musiques du monde », « la fête du livre », « les quartiers d'été ».

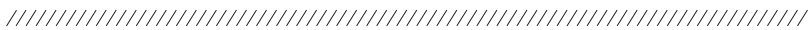
Tout cela ne nous fait pas oublier la situation internationale, la guerre en Ukraine, l'horreur et les crimes qu'infligent les dirigeants Israéliens au peuple Palestinien avec la complicité (par le silence) de la communauté internationale, dont la France. Plus que jamais le soutien, la solidarité doivent s'exprimer, en tant qu'être humain, on ne peut être complice de tels crimes.

C'est d'autant plus important que le 8 mars nous fêterons la journée internationale pour les droits des femmes qui paient un lourd tribut dans ces conflits.

Bonne lecture de ce magazine réalisé pour vous, n'hésitez pas à réagir, à nous faire part de vos remarques et réflexions, c'est tous et toutes ensemble que nous faisons Montataire. ●

Jean-Pierre Bosino
Maire de Montataire,
Conseiller départemental

RETOUR EN IMAGES // // // //



// 26 décembre / Patinoire de Noël

À l'occasion des fêtes de fin d'année, une patinoire a été installée, devant l'Espace Huberte d'Hoker, sur l'esplanade Fernand Tuil. Gratuite et ouverte à tous, la piste glacée a attiré beaucoup d'habitant-e-s, de tout âge, venu-e-s s'amuser à glisser !



// 31 décembre / Un réveillon féérique

Plus de 250 habitant-e-s ont choisi de réveillonner à l'Espace de rencontres sur le thème les 1001 nuits. Si la soirée a failli mal tourner en étant annulée, le cuisinier étant tombé malade deux jours avant l'événement, c'est grâce à quatre mamans dévouées et excellentes cuisinières que la fête s'est avérée être un véritable succès.



// 12 janvier / La cérémonie des vœux

« Je vous souhaite une année 2024 juste et pacifique. » C'est ainsi que le maire a clôturé son discours, cette année sur le thème de la paix, lors de la cérémonie des vœux, déroulée à l'Espace de rencontres.



// 19 janvier / Jamais d'absent-e pour la galette !

Moment gourmand pour les retraité-e-s de la résidence autonomie Maurice Mignon, après l'assemblée générale de l'établissement, rencontre annuelle propice au bilan.



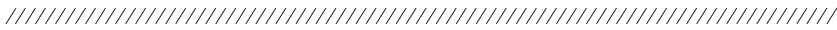
// 16 janvier / Citoyen-ne-s en herbe

Les élèves de CM2 de l'école Frédéric Joliot-Curie ont participé à la classe citoyenneté au sein de la mairie. La prochaine se déroulera le mardi 12 mars, et ce seront 27 élèves de CM1, de l'école Paul Langevin qui découvriront les services de la municipalité.



// 20 janvier / Une nuit de la lecture surprenante

La huitième nuit de la lecture, célébrant le plaisir de lire abordait cette année la thématique du corps, et s'articulait autour d'une programmation aussi surprenante qu'inhabituelle. La bibliothèque Elsa Triolet a ainsi été le théâtre d'un opéra-comique sur le thème du genre, d'un atelier créatif inspiré de l'art indien, et d'un spectacle mêlant conte et danse traditionnelle indienne.



// 20 janvier / Le tour de Magenta

Dans la continuité des visites de quartiers, le maire et les élu-e-s se sont rendus à Magenta pour rencontrer les habitant-e-s et échanger avec eux le temps d'une balade hivernale.
Plus d'informations sur les visites de quartiers page 8



// 30 janvier / Le secteur du bâtiment recrute

Une table de quartier, axée sur les métiers du bâtiment, a réuni La Mission Locale de la Vallée de l'Oise et une agence d'intérim afin de mettre en lumière les emplois de ce secteur et d'orienter les personnes en recherche d'emploi.



// 2 février / Du théâtre interactif

Les spectateur-ric-e-s ont répondu présent-e-s en participant à la pièce de la compagnie 100 mobiles, « La table », proposant des suggestions aux acteurs pour construire une histoire.

// 3 février / « Népal et vous » cherche son ou sa futur-e président-e

L'association Népal et vous, qui fête son trentième anniversaire cette année, faisait état de son inquiétude lors de son assemblée générale à l'Espace de rencontres, puisque son président quitte ses fonctions et qu'il n'a pas trouvé son ou sa remplaçant-e. Malgré cela, les membres se sont réunis pour une journée de bilan et de festivités.



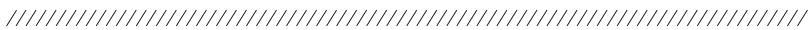
// 4 février / Rassemblement annuel de la Société ouvrière d'horticulture et de tempérance

Plus de 120 personnes ont participé à l'assemblée générale, où des conseils de jardinage ont été dispensés et la revalorisation des déchets ménagers en compost mis en avant. Un repas a été partagé dans une ambiance très conviviale et des graines ont été distribuées.



©Droits réservés - Népal et vous

RETOUR EN IMAGES // // // //



// 6 février / Pour aider les DYS
L'association 60DYS est intervenue au sein de la médiathèque Elsa Triolet auprès des parents et enfants atteints de troubles DYS pour une action d'informations et de sensibilisation.



// 7 février / Programme de rénovation urbaine du quartier des Martinets
Après plusieurs ateliers de concertation avec les habitant-e-s et les élu-e-s, l'entreprise La suite dans les idées, en charge du projet, a présenté un bilan d'étape à la bibliothèque Elsa Triolet. L'assistance a également pu visionner la vidéo réalisée par les élèves de l'école supérieure de journalisme de Lille.



// 8 février / Découverte des métiers de la ville
Une vingtaine de collégien-ne-s en classe de troisième est venue visiter les différents services de la ville pour découvrir les métiers qui y sont exercés.



// 9 février / Les judokas préparent les JO
L'équipe féminine de judo cubaine était au dojo départemental pour préparer ses épreuves aux JO 2024. L'ACSO a profité de leur présence pour inviter des élèves des écoles élémentaires pour qu'ils et elles échangent avec les sportives.



// 10 février / Spectacle musical
Conciliabule est un enchantement, une bulle aérienne, emplie de légèreté, de grâce qui s'adressait à un public même très jeune. Par sa présence scénique, La Waide Compagnie a conquis les familles.



// 11 février / Challenge interclubs de kayak
Des jeunes kayakistes venu-e-s de Beauvais, Hermes et Montataire se sont affrontés lors d'une série d'épreuves en piscine, pour le challenge interclubs organisé par le canoë-kayak club du Thérain de Montataire.



// 16 février / Rendez-vous annuel des associations
Plus de cinquante associations de la commune se sont réunies à la salle de la Libération pour Les rencontres de la vie associative, rendez-vous annuel pour faire le point et présenter le budget. Le bilan de la fête des associations 2023 a aussi été dressé.



// 20 février / Ces mamans sauveuses
Le maire a remercié et récompensé les mamans qui ont sauvé le réveillon du 31 décembre dernier. Le cuisinier étant tombé malade quelques jours avant le Jour J, la soirée a failli être annulée. Mais des cuisinières généreuses ont proposé de réaliser un immense couscous pour maintenir la soirée !



// 23 février / Des bêtes de scène !
Imaginez...des canards, des chiens et des poules sur scène, accompagnant les acteurs et actrices et vous aurez une idée rocambolesque du talent de la Compagnie des Plumés, lors de son spectacle « Poil de la bête ».



// 26 février / Le budget de la ville 2024 en débat
Le débat d'orientation budgétaire (DOB), rencontre incontournable dans les collectivités territoriales, pour discuter du budget de l'année, a permis de mettre en perspective les priorités de la Ville et définir les enjeux à venir.

ÇA BOUGE À MONTATAIRE



RECRUT'JEUNES : POUR LES JEUNES CHERCHANT UN JOB D'ÉTÉ

Vous avez entre 18 et 25 ans et souhaitez travailler pendant les vacances d'été au sein de la mairie de Montataire ?

Alors rendez-vous le **samedi 30 mars au gymnase Armand Bellard** avec votre CV pour rencontrer les agent-e-s des services qui étudieront votre candidature. Vous aurez aussi la possibilité d'échanger avec des élu-e-s sur votre parcours professionnel ainsi que de recueillir des informations si vous souhaitez passer votre BAFA.

À cette occasion, vous pourrez discuter des actions à mener suite à la concertation réalisée en 2023 dans le cadre des **Rencontres de la Jeunesse**.



© istock



Cérémonie du 19 mars

La cérémonie commémorative du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie aura lieu **mardi 19 mars**. Le départ se fera devant l'école Léveillé à 18h et le cortège défilera jusqu'à la place de la mairie.



LES POMPIERS DE MONTATAIRE RECRUTENT DES VOLONTAIRES



© Droits réservés - Sdis60

À compétences égales, les sapeurs-pompiers volontaires assurent les mêmes missions que leurs collègues professionnel-le-s, alors si vous souhaitez rejoindre les combattant-e-s du feu, inscrivez-vous pour recevoir la formation. Le SDIS de l'Oise recrute des hommes et des femmes de 16 ans et plus qui réussiront les tests : aptitude médicale et tests sportifs.

Retrouvez toutes les informations sur sdis60.fr.

Plus de renseignements : 03 44 27 36 00
philippe.rulence@sdis60.fr

LE BUS DE L'ENTREPRENEURIAT FAIT UN ARRÊT À MONTATAIRE

Consacré aux personnes qui envisagent de créer leur entreprise, le bus de l'entrepreneuriat de BGE Picardie, sillonne les quartiers prioritaires de la région, et s'arrête à Montataire, **le vendredi 8 mars, de 14h à 16h, à la Coulée verte, rue Anatole France**. Peu importe votre statut et le secteur d'activité qui vous intéressent, une équipe de professionnel-le-s vous accueille et répond à toutes vos questions pour vous orienter et faciliter vos démarches.

Gratuit et ouvert à tous.

Renseignements : bus-tousentrepreneurs.fr



LES VISITES DE QUARTIERS CONTINUENT



Pour connaître les enjeux de votre quartier et les projets en cours ou à venir les concernant, le maire, Jean-Pierre Bosino, et les élu-e-s, poursuivent leurs visites de quartiers. Chaque mois, ils se rendent dans un quartier afin d'y rencontrer les habitant-e-s et répondre à leurs questions. Occasion idéale d'échanger et de faire remonter toutes les problématiques.

Rendez-vous à 10h le 23 mars devant l'école Bambier et le 20 avril sur le parking à côté du collège Anatole France.



Inscriptions sur les listes électorales

À l'approche des élections européennes, vous avez jusqu'au **mercredi 1^{er} mai** (sur Internet) ou **vendredi 3 mai** (formulaire papier en mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois), pour vous inscrire sur les listes électorales.



Donnez votre sang pour sauver des vies

Le don du sang permet de soigner de nombreuses maladies. Très attachée à cette cause, la municipalité accueille régulièrement l'Établissement français de sang à la salle de la Libération, pour permettre aux habitant-e-s de contribuer à cet acte solidaire. Le prochain rendez-vous est le **lundi 4 mars**. Réserver votre créneau sur <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>.

REPAS DES RETRAITÉ·E·S : NE MANQUEZ PAS LES INSCRIPTIONS !

Le repas annuel des retraité·e·s aura lieu **mercredi 17 avril, à la salle Pommeroy de Clermont**. Le menu sera gastronomique et l'après-midi placée sous le signe de la danse avec un orchestre qui assurera l'ambiance.

Un service de transport et de ramassage sera assuré dans les différents quartiers de la ville.

L'inscription est obligatoire et ouverte du lundi 25 mars au vendredi 29 mars, et s'effectue au sein de la résidence Maurice Mignon.

Contact : 118 rue Jean Jaurès- 03 44 64 45 60.

DES NOUVELLES DE LA RCEM

Vous aviez l'habitude que la Régie communique par l'intermédiaire d'un infos régie. Ce moyen de communication avait été mis en veille pendant plusieurs années mais avec la municipalité, nous avons décidé de réactiver l'information par le biais d'articles réguliers dans ce magazine.

Comme vous le savez sûrement, la RCEM a subi des moments de turbulences qui nous ont poussés à conventionner avec ENEDIS fin 2021 sur nos activités de gestionnaire de réseaux. Ce choix stratégique, a été nécessaire pour permettre le maintien de la continuité de service et notre reconstruction. Ainsi, à partir du 8 mars, la Régie va redevenir autonome et seuls nos agent·e·s seront habilités à travailler sur notre réseau et à intervenir chez vous.

La Régie se veut également proche des habitant·e·s et à ce titre, a modifié ses horaires d'ouverture pour accueillir le plus grand nombre d'entre vous. Les horaires de l'accueil sont les suivants :

- Le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Du mardi au jeudi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

RCEM :

1 rue Romain Rolland, 60160 Montataire.

Renseignements au 03 44 27 57 38

ou sur rccem.fr.



UNE ASSOCIATION POUR VOUS AIDER AVEC VOTRE ADO

Dédiée aux problématiques rencontrées par les adolescent·e·s de 11 à 21 ans, la Maison des ados de l'Oise les accueille, ainsi que leurs parents et les professionnel·le·s en lien avec les jeunes. Lieu ressource où on peut y parler de tout et y trouver des outils, l'association propose diverses rencontres du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, chaque semaine, sur inscription :

Les lundis

- de 10h30 à 12h : matinée d'échanges pour les professionnel·le·s
- de 16h à 17h : Moi et mes droits (à partir de 16 ans)

Les mardis

- de 14h30 à 15h30 : café pour les parents sur le thème Parent d'aujourd'hui (sans inscription)

Les mercredis

- de 14h à 18h : pour les 11 à 21 ans, au choix, ciné-débat, exprime-toi, zen art ou prends soin de toi.
- de 16h à 18h : estime de soi et réussite (pour les 11 à 21 ans)
- de 18h à 19h : café des parents (sans inscription) ou soirée mensuelle (voir encadré ci-dessous)

Les jeudis

- de 17h30 à 18h30 : jeux-dis

Une soirée par mois pour les parents (en présentiel ou en visio)

- Mercredi 27 mars : Mon ado et l'identité de genre
- Mercredi 10 avril : Mon ado et l'utilisation des écrans
- Mercredi 12 juin : Vivre ensemble à l'adolescence
- Mercredi 3 juillet : Les prises de risques, conduites addictives, conduite sexuelle à l'adolescence
- Mercredi 18 septembre : Accompagner mon ado dans sa scolarité
- Mercredi 16 octobre : La santé mentale et l'adolescence
- Mercredi 13 novembre : Drogues et alcool : tentations et addictions. Comment en parler à son ado ?
- Mercredi 11 décembre : Mon ado face à la maladie.

Soirée parents de 18h à 20h, sur inscription

à mdaoise@nouvelleforge.com ou au 03 44 64 73 22

ATTENTION : LES LOCAUX DE LA MAISON DES ADOS ONT DÉMÉNAGÉ DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE !

Contacts :

62, rue de la République
60160 Montataire
Par téléphone : 03 44 64 73 22
Par mail :
mdaoise@nouvelleforge.com

Horaires

Lundi : 13h à 17h
Mardi : 10h à 16h
Mercredi : 13h à 19h
Jeudi : 13h à 19h
Vendredi : 10h à 13h



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES : UNE SEMAINE POUR PENSER LE MONDE DE DEMAIN

Résultat des luttes féministes menées sans relâche sur tous les continents, La journée internationale des droits des femmes est l'occasion de dresser le bilan sur l'avancée des inégalités femmes-hommes.

À Montataire, la commission municipale des Droits des femmes et lutte contre les discriminations étoffe la programmation de ses événements autour de la Journée des droits des femmes, pendant une semaine, du lundi 4 mars au samedi 9 mars.

Chaque jour de la semaine, des activités sont proposées au sein de l'Espace Huberte d'Hoker, organisées avec l'association Femmes Solidaires et le comité de jumelage de Finsterwalde. Cette année, quelques-uns de ces droits seront spécialement mis en lumière.

Un hommage sera rendu à l'ancienne élue, Claudine Bulcke-Khachab, tellement investie dans la commune pour que ces droits soient respectés. À l'initiative de Femmes Solidaires, un rosier sera planté au nom d'Alice Milliat, dans l'espace Mille Visages de Femmes, qui a milité pour le sport féminin, et a lancé les premiers Jeux olympiques féminins à Paris en 1922. Deux projections du film *Slalom* auront lieu au Palace, excellent support pour réfléchir au thème de l'emprise. Des lycéen-ne-s seront associés à ce programme, ainsi qu'une délégation de femmes de Finsterwalde, ville avec laquelle Montataire est jumelée. ●

DES FEMMES, UN JOUR, UN DROIT

Mardi 5 mars

14h - 17h • EHH

Liberté d'expression

Atelier de médiation musicale, de débats et d'enregistrements.

Mercredi 6 mars

14h - 16h • EHH

La sécurité

Initiation à la self défense et explication du métier de policier-ère municipal-e.

Jeudi 7 mars

14h - 16h • EHH

L'éducation

Jeu de l'oie numérique autour des différentes formes de violences.

Vendredi 8 mars

La santé

9h30 - 12h

Renseignements à l'EHH

- Visite de l'accueil de jour « Entr'elles » du Samu social,
- Journée santé des femmes au Centre de Prévention et d'Examen de Santé situé au 13 rue Ribot, Creil.

« LES ENFANTS D'HUBERTE D'HOKER »

TOUS LES MATINS

DU 5 AU 9 MARS de 10h à 11h30

MARDI 5 MARS de 14h à 16h

Sensibilisation autour des droits des femmes et présentation du projet.

VENDREDI 8 MARS de 14h à 16h

Finalisation du projet.

Renseignements : Espace Huberte d'Hoker (EHH)

Esplanade Fernand Tuil - 60160 Montataire - 03 44 24 55 80

espacedhoker@mairie-montataire.fr



Agnès Laforêt, conseillère déléguée à la démocratie participative, aux droits des femmes et à la lutte contre les discriminations :

« La municipalité souhaite mettre le doigt sur les inégalités Femmes/Hommes, afin de les dénoncer. Les agent-e-s municipaux-ales ainsi que les élu-e-s sont très attentifs à cette problématique. Il est aussi important de sensibiliser le plus grand nombre, des deux sexes et de tous âges, à cette injustice pour qu'ensemble

“ On ne peut pas se prétendre humain en laissant de côté la moitié de l'humanité. ”

nous essayons de la combattre. Toutes ces actions ne suffiront sûrement pas à obtenir l'égalité, mais elles permettent d'éveiller les consciences, et, je l'espère, d'apporter soutien, écoute et accompagnement à celles qui subissent ces inégalités. Les femmes ne doivent plus être seules pour affronter ces injustices du quotidien, nous devons y trouver des réponses. C'est l'affaire de toutes et tous. On ne peut pas se prétendre humain en laissant de côté la moitié de l'humanité. » ●

ACTIONS PROPOSÉES PAR FEMMES SOLIDAIRES

Vendredi 8 mars - 15h

Local de Femmes Solidaires : accueil d'une délégation de femmes allemandes avec le comité de jumelage Montataire-Finsterwalde afin d'échanger sur des thématiques d'actualité autour d'un verre de l'amitié.



© Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Samedi 9 mars - 10h30

Espace Mille Visages de Femmes (en face du local de FS à la Coulée Verte) : inauguration d'une plaque commémorative accompagnée d'un rosier en hommage à Alice Milliat, pionnière du sport féminin. Dans le cadre de la féminisation des espaces publics de la ville, la nouvelle plaque de l'Espace Mille Visages de Femmes, avec l'ajout du nom de Claudine Bulcke Khachab, sera inaugurée, suivi d'un pot de l'amitié à l'Espace Huberte d'Hoker.

Mercredi 13 mars - 18h

Cinéma le Palace : projections pour deux classes de lycéen-ne-s le matin et une seconde ouverte à tous à 18h avec le film *Slalom*, réalisé par Charlène Favier, traitant de l'emprise, des violences sexuelles dans le milieu du sport et du consentement. Les deux séances seront suivies d'un débat et d'un pot de l'amitié, en partenariat avec le Carnaval des Possibles de l'Oise. ●

DE LA SANTÉ DES FEMMES

Le **vendredi 8 mars, de 9h à 16h**, l'Assurance maladie vous propose une journée d'information et de sensibilisation, au sein du Centre d'examen de santé de Creil. L'entrée est libre et s'adresse à toutes les femmes à partir de 25 ans. Au programme : dépistage des cancers, informations sur la vaccination, la prévention des maladies sexuellement transmissibles, les addictions, les violences, la nutrition et les maladies chroniques. ●

En partenariat avec l'association Hygie de Montataire : 06 65 76 95 85.
Renseignements auprès du centre d'examen de santé, 13 rue Ribot à Creil, 03 44 61 70 04 ou 03 44 61 70 33.

UN COLLOQUE À NOGENT SUR LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

L'ACSO présente la 5^e édition du colloque sur les violences intrafamiliales, le vendredi 22 mars, de 8h30 à 17h, au Centre d'affaires le Sarcus de Nogent-sur-Oise. L'objectif de cette rencontre est de réunir les travailleur-euse-s sociaux-ales, les associations et des expert-e-s en vue d'améliorer la prise en charge des situations de violences et en particulier sur l'accompagnement des victimes en milieu rural et des femmes étrangères. ●

Plus d'infos sur creilsudoise.fr.



© DR - ACSO

Réseaux sociaux : un mouvement prône le retour à la femme dominée par l'homme

Parallèlement à l'essor du féminisme, un autre mouvement a émergé sur les réseaux sociaux, né d'une femme elle-même, avec le hashtag #tradwife (épouse traditionnelle), observé pour la première fois en 2020.

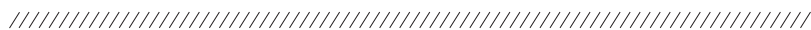
On aurait pu espérer qu'il s'agisse d'un phénomène de mode, donc éphémère, mais le #tradwife, qui promeut le statut de la femme au foyer, mère de famille cantonnée aux tâches ménagères et obéissant à son mari, ne cesse de prendre de l'ampleur.

À l'heure où certaines se battent pour faire évoluer leur condition et défendre leurs droits, d'autres, à contre-courant du féminisme, s'affichent avec conviction et fierté sur les réseaux sociaux, comme on l'a encore remarqué en janvier dernier. Alors que des femmes descendaient dans la rue, parfois même nues, pour se faire entendre et que le droit à l'avortement soit maintenu, le fléau des ultraconservateur-ice-s faisait de nouveau beaucoup du bruit en s'opposant à l'IVG.

Il est donc légitime de se demander pourquoi ces femmes, prêchent un retour en arrière, proche du modèle de la femme des années 50, où le patriarcat régnait, et que les féministes veulent annihiler?

Une influenceuse américaine de 25 ans a fait le buzz, wifetradeuse, avec plusieurs milliers d'abonnés, se revendique « féminine mais pas féministe » et va même jusqu'à militer pour « l'appartenance des femmes à leur conjoint ». Une pensée antiféministe, rejoignant celle des mouvements masculinistes, construite sur la dominance des hommes dans la société.

Pourquoi valoriser et nourrir une dictature qui réduit la femme à un objet, soumise à l'homme, sans liberté d'exprimer ses opinions et de faire des choix ? Est-ce qu'en suivant des préceptes définis par un conjoint, certaines femmes n'ont ainsi pas à réfléchir, à prendre de risques et de décisions ? Une femme remettant sa vie entre les mains d'un homme, ne serait-elle pas une fugitive du monde qu'elle aurait pu se créer ? ●



1 - Quand les femmes ont-elles obtenu le droit de vote ?

- A - 2022
- B - 1844
- C - 1944
- D - 1918

2 - Quand l'avortement est-il devenu légal ?

- A - 1975
- B - 2012
- C - 1915
- D - 1875

3 - En quelle année la contraception est-elle devenue légale ?

- A - 2004
- B - 1925
- C - 1967
- D - 1865

4 - Quelle femme a contribué à la légalisation de l'avortement ?

- A - Alice Milliat
- B - Gisèle Halimi
- C - Simone Veil
- D - Olympe de Gouges



5 - Quelle a été la première femme à devenir Premier ministre ?

- A - Maryam Mirzakhani
- B - Édith Cresson
- C - Simone de Beauvoir
- D - Anaïs Nin

6 - Par quelle nom la maison de santé de Montataire a-t-elle été renommée en 2022 ?

- A - Alice Milliat
- B - Gisele Halimi
- C - Olympe de Gouges
- D - Hubertine Auclert

7 - Qui était Huberte d'Hoker ?

- A - Une écologiste
- B - Une entrepreneure
- C - Une médecin
- D - Une militante féministe

8 - Quel était le domaine d'activité de Marie curie ?

- A - Poésie
- B - Médecine
- C - Physique-chimie
- D - Mathématiques

Réponses: 1/C - 2/A - 3/C - 4/C - 5/B - 6/B - 7/D - 8/C

INSCRIPTION DE L'IVG DANS LA CONSTITUTION : VERS UNE LIBERTÉ PROTÉGÉE

Résultat d'une longue et pénible lutte, l'interruption volontaire de grossesse est autorisée en France depuis le 17 janvier 1975. Au début mise en place pour cinq ans, cette loi a été reconduite définitivement en 1979. Depuis le jour où l'Assemblée nationale a adopté cette loi Veil, elle a été actualisée plusieurs fois, notamment pour allonger le délai légal d'intervention, (aujourd'hui l'IVG peut être pratiquée jusqu'à la

14^e semaine de grossesse), et être remboursée intégralement par la Sécurité sociale. Régulièrement menacé, le texte de loi pour inscrire l'IVG dans la Constitution a été approuvé par 493 voix pour, et 30 voix contre, par l'Assemblée nationale, en janvier dernier, puis soumis au Sénat qui devra statuer fin février pour l'inscrire comme « liberté garantie » à l'IVG. ●

24 HEURES AVEC... // // // //

////////////////////////////////////

L'ESPACE HUBERTE D'HOKER

Structure agréée Centre social par son partenaire la Caisse d'allocations familiales, l'Espace Huberte d'Hoker est bien plus qu'un lieu d'échanges et de rencontres, souvent qualifié de « deuxième maison » par les habitant-e-s, où l'on parle de tout, en toute sécurité, et au sein duquel le respect et la confiance sont des valeurs maîtresses. Tour d'horizon d'une journée où adhérent-e-s, agent-e-s et bénévoles se succèdent pour nourrir le bon fonctionnement de cet établissement brassant plus d'une dizaine de nationalités différentes.



// Mari, agent d'accueil, reçoit les bénévoles et les adhérent-e-s du jour, puisqu'il y a deux ateliers le lundi matin, autour de la langue française. Après l'installation des participant-e-s, elle retourne à son bureau où elle renseigne le public, par téléphone ou par mail.



// La semaine commence avec le Bla bla thé, une rencontre autour d'une boisson chaude, réunissant les personnes souhaitant améliorer leur pratique du français à l'oral. L'accent est mis sur le vocabulaire afin que les habitant-e-s qui apprennent la langue deviennent davantage autonomes.



// Fatiha (à gauche) et Amara sont toutes les deux bénévoles au centre social depuis deux ans, elles animent l'atelier Bla bla thé les lundis et jeudis. « On se complète, précise Fatiha. On aime les gens et rendre service. Notre récompense c'est de voir les adhérentes progresser ! Elles ont beaucoup de volonté... »



// En parallèle, un atelier sociolinguistique, animé par Sophie, vise à faire progresser les habitant-e-s dans leur pratique du français. Ce cours s'appuie sur des exercices écrits, de l'alphabétisation pour « rendre les femmes plus autonomes et leur redonner confiance ».

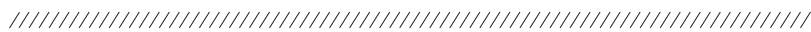


// Nassima est directrice depuis quatre ans. Elle veille à la bonne organisation des activités, des temps forts, des stages, etc. Elle encadre une équipe de cinq agent-e-s et s'assure du bon respect des règles pendant les ateliers. Elle gère aussi le budget et les relations avec les partenaires.



// Pour passer un moment privilégié avec ses enfants, chaque semaine l'atelier cuisine rassemble des parents et leurs enfants autour d'une recette à confectionner... avant de déguster la création !

Espace Huberte d'Hoker : Esplanade Fernand Tuil, située à proximité du centre commercial des Martinets.
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; à l'exception de la fermeture le mardi matin et du vendredi à 17h.
Renseignements au 03 44 24 55 80 ou espacedhoker@mairie-montataire.fr.



VOTRE POUBELLE AU CŒUR DES ACTIONS DE L'AGGLO

La collecte des ordures ménagères est une compétence de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise. Le traitement est réalisé par le Syndicat Mixte du département de l'Oise. Pourtant c'est bien au niveau communal que tout se joue. En effet, le tri, c'est vous qui le réalisez. Sortir les poubelles, appeler les encombrants, cela se joue dans tous les foyers. Ce dossier permet de comprendre l'impact des déchets dans le cadre de vie mais vous informe également des conséquences budgétaires d'un enjeu des plus écologiques.

Vos bacs

TOUS les Emballages et TOUS les Papiers SE TRIENT
En vrac Sans sac

Emballages en verre
En apport volontaire
Bouteilles, Bocaux, Pots

Déchets verts
Plantes, Branchages, Végétaux, Feuilles, Tontes de gazon

Ordures ménagères
TOUT ce qui ne se trie pas

De Mi-AVRIL au 29 NOVEMBRE

SORTIE DES BACS à partir de 19h00

© DR-ACSO

Découvrez www.consignesdetri.fr et téléchargez l'application **Guide du Tri**.



La collecte est réalisée par les agents de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise. À Montataire, la collecte du bac à ordures ménagères a lieu le mardi (pour les tous les logements) et le vendredi pour les logements collectifs, le bac « emballages et papiers » est lui collecté le mardi. La collecte des déchets verts a lieu le mercredi d'avril à novembre. ●

Le verre

Pourquoi TRIER LE VERRE ?
Le verre est un matériau recyclé depuis les années 70; il se recycle à l'infini sans perte de qualité.
Trier le verre, c'est faire des économies de matières (sable) et d'énergie.

Que mettre dans ma BORNE À VERRE ?
Verre
Pots
Bocaux
Bouteilles

1 TRI des pots, bocaux et bouteilles en verre

2 COLLECTE de l'Agglomération Creil Sud Oise

3 VERRERIE de Saint-Gobain (Oise)
Le verre est trié, débarrassé de ses impuretés, et broyé. La poudre obtenue, le Calca, est fondue à 1500°C.

4 NOUVELLES Bouteilles

Recycler 1 tonne de verre permet de fabriquer 2 138 nouvelles bouteilles de 75cl

© DR-ACSO

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LE TRI SÉLECTIF OU SUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

N'hésitez pas à contacter votre service de collecte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

0805 12 60 60 Service & appel gratuits

Les encombrants : collecte sur rendez-vous

Vous pouvez aller sur le site www.creilsudoise.fr, et remplir le **formulaire en ligne** pour prendre rendez-vous. Vous serez rappelés. Vous pouvez également appeler le N° Vert du service collecte. Un.e agent.e prendra vos coordonnées (numéro de téléphone et adresse précise) ainsi que la nature et la quantité des objets encombrants à enlever et fixera avec vous, le jour de l'enlèvement. Le jour J, seuls seront enlevés les objets figurant sur votre «fiche encombrants» qui devra être mise en évidence pour faciliter le ramassage.

Avant de jeter vos encombrants, pensez à la Recyclerie qui constitue une autre possibilité de réemploi des encombrants ! En plus d'un geste pour la prévention des déchets, vous contribuerez au fonctionnement d'un chantier d'insertion (Sources : creilsudoise.fr) :

Sud Oise Recyclerie (SOR), la Recyclerie du Sud de l'Oise

ZA du Marais sec - rue du Pont de la Brèche
60870 Villers-Saint-Paul - accueil.sor@gmail.com
www.sorreyclerie.fr

Collecte à domicile : 03 60 46 80 08 - 06 26 85 03 47

Plusieurs déchetteries sur le territoire de l'ACSO

Une **carte d'accès** est mise gratuitement à la disposition des habitant.e.s du territoire du **Syndicat Mixte Du Département De L'oise (SMDO)** (une carte par foyer) et donne accès à l'ensemble des déchetteries du réseau Verdi. Pour l'obtenir, il vous suffit de remplir les formulaires de demande sur le site smdoise.fr ou de les contacter au 03 44 09 67 11 ou au **N° vert gratuit : 0 800 60 20 02**.

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h. Fermeture les lundis et jours fériés.

Concernant les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E), les distributeurs ont l'obligation, pour chaque achat d'un appareil neuf équivalent, de reprendre gratuitement l'ancien équipement pour le confier à la filière D3E.

Le compostage des biodéchets

Rappel Important : Généralisation du Tri à la source des biodéchets depuis le 1^{er} Janvier 2024.

Adoptons les bonnes habitudes en matière de gestion des biodéchets !

Pour réduire le poids de votre poubelle, l'ACSO met à disposition gratuitement des composteurs.

Vous souhaitez réserver un composteur ?

Pour les obtenir c'est simple, pensez à précommander sur le site de l'ACSO www.creilsudoise.fr

Une distribution dans les communes de l'agglomération est en cours d'organisation pour le printemps.

Si vous ne pouvez pas installer un composteur chez vous : la collectivité vous apportera une solution de collecte de vos biodéchets au 2^e semestre 2024.

Quels sont les biodéchets? Tout ce qui est organique, comme les restes de fruits et légumes, les coquilles d'œufs, le marc de café, etc.

Ensemble, faisons de cette initiative un succès et contribuons à créer un environnement plus propre et plus durable. ●

Sources : Agglomération Creil Sud Oise

Les dépôts sauvages

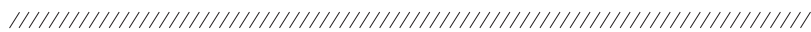
Lorsque vous déménagez, que vous videz votre grenier, que vous réalisez le grand ménage de printemps, la tentation est grande de tout mettre sur le trottoir. Or, il convient de trier les déchets, de déposer à la recyclerie, les meubles ou objets qui peuvent trouver un autre propriétaire et leur offrir ainsi une seconde vie. S'ils sont trop abîmés, la déchetterie est l'endroit le plus approprié pour les jeter : rendez-vous à Creil ou à Saint-leu d'Esserent. Si vous avez besoin que le service des encombrants passe les collecter, il suffit de contacter un numéro gratuit le 0 800 60 20 02. Un rendez-vous vous sera donné.

Si vous déposez quand même vos déchets sur la voie publique, il s'agit de dépôt sauvage et vous risquez d'être verbalisé. L'amende de base est de 90€ mais elle peut monter jusqu'à 1500€. Ce serait dommage d'en arriver à payer alors que tout est organisé pour vous faciliter la collecte !

Qu'est ce qu'un déchet

L'article L. 541-1-1 du Code de l'environnement définit ce qu'est un déchet : « toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire ». ●





UNE TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES EN DISCUSSION À L'ACSO

Les élu.e.s ont décidé lors du Conseil Communautaire du 28 septembre 2023 de mettre en place une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour financer la collecte des déchets sur l'ACSO et notamment la nouvelle collecte des biodéchets.

Dans le cadre du débat d'orientation budgétaire réalisé lors du Conseil Communautaire du 8 février, les élu.e.s ont proposé de fixer cette TEOM à un taux de 5%. Cette nouvelle taxe représentera 4,6 millions d'euros de recettes pour la collectivité.

Le vote du budget ne sera effectif qu'à la fin du mois de mars.

Un coût du service en augmentation : près de 9 millions d'euros (budget fonctionnement du service déchet en 2023).

La TEOM est calculée sur la même base que la taxe foncière sur les propriétés bâties, c'est-à-dire la moitié de la valeur locative cadastrale du logement (déterminée par l'administration fiscale). Elle permettrait de financer les services de collecte. Serait soumis à cette taxe tout propriétaire soumis à la taxe foncière ou bien à celui qui utilise la propriété en question, le ou la locataire. Cette taxe serait annuelle. Son estimation actuelle serait à Montataire en moyenne de 70 €. ●

POURQUOI LA TEOM ?

UN PRIX DU SERVICE QUI AUGMENTE

Depuis 2021, l'État a augmenté fortement la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), appliquée uniquement sur les déchets ultimes (déchets non valorisables et non recyclables comme les ordures ménagères résiduelles et les déchets ultimes des déchetteries (encombrants et gravats non inertes) qui ne peuvent être recyclés, de manière à ce que les collectivités trouvent des solutions pour réduire ce type de déchets. Les poubelles de l'ACSO sont pleines : 258 kg/an/habitant.e se retrouvent dans la poubelle noire (ordures ménagères). Celles de tri ne sont pas suffisamment remplies !

OBLIGATION DE GÉRER LES BIODÉCHETS

Conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, la généralisation de ce tri à la source est prévue en 2024 pour tous les producteurs de déchets (collectivités et administrations, ménages, professionnel-le-s, etc.). La collecte et le traitement de ce nouveau flux (composteurs, collecte en points d'apport volontaire) entraîne des coûts supplémentaires conséquents pour la collectivité estimés à plus de 2,7 millions d'euros.

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS À OPÉRER

Depuis 2023, le service déchet est confronté à des pannes de bennes à ordures qui mettent à mal la bonne réalisation du service. Dans un souci de qualité de service public, en 2024, l'agglomération prévoit donc de renouveler son parc de bennes vieillissant par l'achat de : 1 benne électrique + 1 benne thermique = 824 000 €
De plus, l'achat d'équipements est un poste de dépenses important :
- achats de containers : 200 000€,
- achat et pose des poubelles de tri : 156 000€ dans les lieux publics de fortes fréquentation en extérieur,
- composteurs, bacs, abri bacs 893 000€.

2024 : DES ACTIONS POUR DIMINUER LE POIDS DES POUBELLES

Lancement du Plan Local des Déchets Ménagers et Assimilés

L'année 2024 sera consacrée à établir un état des lieux, à échanger sur les bonnes pratiques et enfin à lancer des opérations concrètes à travers des fiches actions.

Des actions de sensibilisation au tri des déchets

Les ambassadeur-riche-s du tri de l'ACSO aidé-e-s du SMDO réalisent des opérations de sensibilisation au tri tout au long de l'année.

Du 1^{er} au 31 mars 2024, les habitant.e-s du territoire sont invité-e-s à participer à une grande enquête en ligne sur leurs habitudes de gestion des déchets. Le questionnaire propose également aux

habitant.e-s de partager leurs idées d'actions pour encourager la réduction des déchets ou de participer aux ateliers de co-création des actions du PLPDMA. Rendez-vous sur www.creilsudoise.fr

Un accompagnement renforcé auprès des bailleurs sociaux

La tribu du tri, une opération de sensibilisation et de prévention 20 foyers volontaires ont été sélectionnés pour participer à cette expérimentation qui va durer 6 mois, de janvier à juin 2024. L'objectif de la démarche « Tribu du tri » est de sensibiliser les participant.e-s à l'importance du tri des déchets et à l'adoption de modes de consommation plus responsables. (Sources Creil sud oise / CP 090224) ●

PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE : UNE JOURNEE INOUBLIABLE EN PERSPECTIVE

Les communes de l'ACSO étant labellisées Terre de jeux 2024, elles se mobiliseront pour le passage de la flamme olympique, le jeudi 18 juillet 2024.



Si le parcours détaillé est encore maintenu secret (il sera révélé le 16 avril prochain) on sait d'ores et déjà que la torche passera à Creil et à Nogent. Comme elle ne traversera pas Montataire, pour être aux premières loges de cet événement historique, l'ACSO va dédier un espace, plus exactement une base, composée de tribunes et d'une arche, aux Montatairiens-ne-s voulant admirer le cérémonial.

Tous les 500 mètres du parcours, s'étalant sur 4,6 km, un espace sera dédié à chaque commune de l'ACSO. Les

Montatairiens-ne-s auront donc leur propre lieu, où ils et elles pourront se rendre à pied ou en vélo, au sein duquel ils et elles pourront observer le porteur de la flamme.

L'horaire exact du passage de l'éclaireur sera lui aussi communiqué le 16 avril, jours où les bannières Paris 2024 commenceront à être posées tout le long du parcours.

Si cette course ne représente que quelques minutes, la journée du 18 juillet sera entièrement festive. Dès 10h, des spectacles itinérants animeront les rues, les riverains-ne-s seront invité-e-s à se déplacer à Creil et Nogent, pour participer aux trois villages olympiques où démonstrations et initiations à divers sports seront proposés. Les festivités se poursuivront jusque 18h. ●

L'AVENTURE PARIS 2024 SE POURSUIT !



À cinq mois de l'ouverture des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, les événements sportifs locaux se multiplient et l'organisation des animations en amont de la rencontre s'étoffe.

Le challenge endurance au stade Armand Bellard a rassemblé les élèves de CE2, CM1 et CM2, des écoles Joliot-Curie,

Decour, Bambier, Jaurès, Léveillé, Casanova et Langevin, du 19 au 23 février derniers. L'objectif est d'atteindre 2024 km pour célébrer les Jeux olympiques. ●

Retrouvez tout le programme de Montataire 2024 sur les réseaux et le site internet.

NETTOYAGE DES JARDINS : APPEL AUX BÉNÉVOLES

Huile de coude, bonne humeur et envie de faire une bonne action, sont les ingrédients nécessaires pour participer au nettoyage des parcelles des jardins, organisé chaque année par La société ouvrière d'horticulture et de tempérance de Montataire. La prochaine opération propreté aura lieu le **samedi 6 avril, de 8h à 12h**. Le lieu de rendez-vous est à la parcelle B, au-dessus du lycée Malraux. Les bonnes volontés seront munies de gants et disposeront de sacs poubelles (fournis par les services techniques) dans lesquels seront collectés les débris laissés à l'abandon dans la nature. Votre présence est vivement attendue !

RÉSULTATS DU CLUB ESPÉRANCE MUNICIPALE DE GYMNASTIQUE



La saison compétitive est lancée pour les gymnastes, filles et garçons, âgé-e-s de 7 à 30 ans. Au-delà du nombre de sportif-ve-s engagé-e-s dans la filière compétition, le niveau ne cesse d'augmenter.

« La formation de nos gymnastes est de qualité et j'entrevois un bel avenir pour notre club dans la filière Performance qui est exigeante » déclare Aurélie Dassonville, coach bénévole des féminines. Les prochaines étapes seront le début de la saison compétitive pour la catégorie Fédérale B avec en parallèle les phases régionales des Performances, où seront déterminés les qualifié-e-s pour les Championnats de France !

Championnats de l'Oise (janvier)

62 sportifs : 18 médailles ont été remportées en individuel et 13 par équipe.

Championnats interdépartementaux (février)

19 podiums ont été remportés en individuel catégorie Performance, la plus élevée, où les gymnastes peuvent se qualifier pour les championnats de France.



HUMOUR FÉMININ ET RAFRAÎCHISSANT SUR LA SCÈNE DU PALACE

La saison culturelle se poursuit et s'étoffe, avec pas moins de six spectacles jusque fin avril. Ce mois de mars sera marqué par le week-end de l'humour, 100% féminin, mettant en lumière trois artistes de renom : Charlotte Boisselier, Karine Dubernet et Élodie Arnould, dans le cadre du festival *Les amazones modernes*.

Trois stand-up aussi piquants que réalistes, dans lesquels les humoristes décrivent leur quotidien et la société avec leur propre singularité, sans filtre. Une rencontre aussi féminine qu'hilarante à ne pas manquer !

TROIS ARTISTES DÉCAPANTES



© DR

Vendredi 22 mars
20h30

Charlotte Boisselière Singulière

Fantaisiste et plutôt subtile, la comédienne et musicienne, s'illustre dans un stand up où elle livre sa vision du monde et en particulier des gens qui l'entourent avec sensibilité.



© DR

Samedi 23 mars
20h30

Karine Dubernet Souris pas !

Actuellement en tournée, l'humoriste fait une halte à Montataire pour présenter son dernier *one woman show* plein d'autodérision dans lequel on remarque sa formation de théâtre classique.



© DR

Dimanche 24 mars
18h

Élodie Arnould Future grande ? 2.0

Premier spectacle écrit par l'artiste elle-même, l'humoriste nous dépeint un monde, le nôtre, celui des adultes avec toute sa complexité et ses défis quotidiens, dans lequel elle se voit encore une enfant...



DU 8 AU 28 MARS : LES AMAZONES MODERNES

Un festival pensé, organisé et mis en scène par des femmes, qui mettent en lumière les femmes sur scène, et les métiers autour de la culture. Tel est le concept de cet événement interculturel qui sera déployé dans les communes de l'ACSO, par le biais de concerts, spectacles de danse... et d'humour, avec notamment trois représentations au Palace de Montataire (voir programmation).

Détails de la programmation sur gamcreil.fr/les-amazones-modernes/ ou à La Grange à musique de Creil, 16 boulevard Salvador Allende ou au 03 44 72 21 40.



Tarif par spectacle : Plein tarif : 10€. Tarif réduit : 4€.

© DR



PROGRAMME DU PALACE

Judi 28 mars

Cirque // 19h30 au Palace

Clow(n)d par la compagnie I.Si

En attendant le bus, deux clowns s'interrogent devant un panneau publicitaire où il est inscrit : « Artificiellement intelligent. »

Tarif unique : 4 €.



Vendredi 12 avril

Théâtre // 20h30 au Palace

L'accident de Bertrand par la compagnie l'Oriel.

Pouvons-nous nous arrêter dans une société égoïste où chacun est sommé d'avancer ? Ce spectacle est mis en scène par un habitant de Montataire, Maxime Ganné, metteur en scène et responsable artistique de la compagnie l'Oriel.

Plein tarif : 10€. Tarif réduit : 4€.

Mercredi 17 avril

Conférence danse // 18h au Palace

Histoires de graffeuses par Hortense Belhôte.

En coréalisation avec L'échangeur - Centre de développement chorégraphique national dans le cadre du Festival Kidanse, à destination de la jeunesse.

Cette nouvelle édition propose plus de 100 représentations dans 40 villes de la région Hauts-de-France et s'arrêtera au Palace de Montataire.

Les femmes s'imposent dans le street art, défiant les normes de genre et élevant des questions sur l'image des femmes et l'émancipation des artistes de rue, explorant une tradition rebelle à travers l'histoire de l'art.

Plein tarif : 10€. Tarif réduit : 4€.



**À NOTER DANS
VOS AGENDAS :
FÊTE DU LIVRE
DU MERCREDI 22
AU SAMEDI 25 MAI
2024.**

© FreePik

FESTIVAL « DANSES ET MUSIQUES DU MONDE » OU L'OUVERTURE SUR L'INTERCULTURALITÉ

Événement phare et incontournable de la saison, l'édition 2024 du « Festival danses et musiques du monde » prendra une orientation interculturelle, permettant aux personnes de différentes cultures de partager leurs traditions, favorisant la compréhension.



La rencontre, qui se déroulera le **jeudi 9 mai**, commencera dès 11h avec un défilé dans les rues de Montataire où les habitant-e-s sont invité-e-s à venir déguiser. Les festivités se poursuivront au stade Marcel Coene pour un après-midi d'animations, mélangeant de la musique traditionnelle acoustique et du hip-hop, spectacles de danse, stands de cuisine et bien d'autres surprises !

Cette année, les enfants des écoles de la ville participeront à la manifestation par le biais d'ateliers créatifs (fabrication d'instruments de musique, de masques, etc.) avec la complicité des services et des associations, dont les réalisations seront exploitées pour le festival.

Le Palace recherche des bénévoles pour porter des marionnettes de différentes tailles et poids. Les personnes intéressées peuvent dès à présent s'inscrire sur le site www.lepalacedemontataire.fr.

>> GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Bruno LE MAIRE : magicien ou menteur ?

Cyniquement, le Ministre a annoncé une bonne et une mauvaise nouvelle.

La bonne, c'est que nous allons maintenir un déficit budgétaire national à 4.4% du P.I.B. pour 2024... ; et la mauvaise, c'est que pour tenir ce cap, 10 milliards d'économies sont à réaliser sur le budget de la Nation.

Mais rassurez-vous citoyens contribuables, vos impôts ne vont pas augmenter selon ses dires !

C'est ici tout l'art du message politicien : on nous dit que nos impôts ne vont pas augmenter, mais on ne nous dit pas que pour réussir ce tour de magie les dotations aux collectivités territoriales vont être fortement imputées une nouvelle fois ; et que des dispositifs d'aide à l'écologie, les économies d'énergie, le logement, le bâtiment et l'habitat, la formation professionnelle, la recherche, les transports, l'environnement...entre autres, vont subir de conséquentes baisses de crédits !

Ne soyons pas dupes : c'est bien notre pouvoir d'achat qui est touché par ces mesures ; et c'est dans ce climat hostile que nous avons préparé le budget prévisionnel municipal 2024 qui sera voté le 8 avril ; en prenant garde, quant à nous, de préserver le service public au quotidien pour tous !!

Groupe communiste
et républicain

>> GROUPE SOCIALISTE

Lors du conseil communautaire du 28 septembre 2023, les élus de la majorité municipale, se sont abstenus sur le principe d'une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, considérant que ce sujet nécessitait une concertation avec la population. Nous l'avons donc abordé lors des 11 réunions de quartier sur le budget communal 2024.

Jusqu'à présent, l'agglomération finançait près de 3 millions de ce coût en section d'investissement, sur les 10 millions de coût global, au travers d'une subvention d'équipement au Syndicat Mixte du Département de l'Oise. La Chambre Régionale des Comptes a rappelé qu'il était nécessaire de financer l'intégralité de la compétence déchets sur la section de fonctionnement.

Aujourd'hui, une TEOM, nous paraît nécessaire pour financer la collecte et le traitement des déchets, comme dans d'autres agglomérations. L'ACSO étant une des dernières à ne pas avoir cette taxe.

Une TEOM de 5% apporterait 4,5 millions de recettes supplémentaires et représenterait environ 70 à 80 euros par foyer sur notre ville.

Le Groupe Socialiste
et Apparenté

>> MONTATAIRE EN COMMUN

Il y a urgence à refonder la fiscalité locale.

Après notre débat d'orientation budgétaire, nous nous apprêtons à voter le budget 2024 de notre commune.

Avec la suppression de la taxe d'habitation, le seul impôt restant pour les contribuables montatairiens est la taxe foncière.

Son calcul repose sur la valeur locative cadastrale. Or, cette valeur est revalorisée chaque année par l'Etat. En 2022, elle avait augmenté de 3.5%, en 2023 de 7.1%. Cette année elle est prévue à + 3.9 %. Ainsi, en l'espace de 3 ans la taxe foncière aura augmenté de 15%. Jusqu'où allons-nous aller ainsi...

La taxe foncière est déjà très élevée à Montataire, même sans augmenter les taux, chaque année, elle augmente par le biais de l'augmentation des bases.

Cette année l'Agglomération Creil Sud Oise a décidé d'augmenter les impôts locaux avec l'instauration d'une TEOM (taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères) qui va alourdir la note fiscale avec une taxation à 5% supplémentaire. Cette dernière sera payée par tous, propriétaire ou locataire.

Une autre solution existe ; c'est de remettre à plat notre fiscalité locale, qui demeure injuste et inégalitaire, mais encore faut-il une volonté gouvernementale et parlementaire.

Abdelkrim KORDJANI /
Zoulikha OUALAOUCH

>> ENSEMBLE RÉVEILLONS MONTATAIRE !

Non à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) !

Creil Sud Oise a décidé la mise en place d'une TEOM : les Montatairiens seront donc lourdement pénalisés par cette taxe additionnelle (taux de 5% pour tous) qui va toucher tous les propriétaires et tous les locataires !

Ceux qui n'ont qu'un ramassage des déchets paieront 5% comme ceux qui bénéficient de deux ramassages par semaine... Ceux qui trient leurs déchets depuis des années et ne sortent que très peu leur poubelle « marron » paieront 5% comme ceux qui ne trient rien...

Celui qui vit seul, ceux qui habitent à deux, à quatre ou même à huit dans le même logement, paieront 5%...

Ceux qui sont au RSA, ceux qui perçoivent l'AAH, ceux qui ne touchent que le SMIC auront le même taux de 5% que ceux qui sont cadres supérieurs avec des revenus confortables...

Nous payons depuis toujours la collecte et le traitement des ordures ménagères avec nos impôts intercommunaux alors pourquoi créer cet impôt supplémentaire : devons-nous payer deux fois pour le même service ?



Au lieu de s'opposer à cette TEOM, aucun des 7 élus représentants Montataire à l'intercommunalité n'a voté contre la création de celle-ci...

stephanegodard@gmail.com
06.19.37.14.53

////////////////////////////////////
>> FRANCE INSOUmise

**La tribune
de ce groupe
ne nous est pas
parvenue.**

**>> UNIS POUR LE
CHANGEMENT EN 2020**

**La tribune
de ce groupe
ne nous est pas
parvenue.**

**>> AGIR ENSEMBLE
POUR MONTATAIRE
2024**

Ciné Rencontre

Le 21 mars est la journée internationale de l'éducation contre le racisme et les discriminations et coïncide avec la journée internationale de la femme.

A cette occasion L'association SOS Racisme Creil en partenariat avec le théâtre de la Faïencerie de la ville de Creil invitent les citoyens à un mois de culture sur le cinéma avec un focus sur les films Africains.

Programme :

- 2 mars à 17h00 projection du film Sambizanga

- 9 mars à 14h00 - Augure

- 16 mars à 17h00 - Banel & Adama

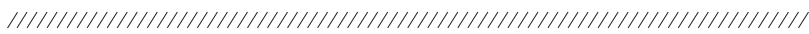
- 23 mars à 17h00 - Goodbye Julia

- 30 mars à 17h00 film Les meutes

Participation sur inscription 4 € sans inscription 7€

Info.TEL : 07 63 43 73 08

Manuel Varela
Conseiller Municipal
Portable 06 66 71 19 79



L'ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES VUE PAR DES RETRAITÉES DE LA VILLE



Autour de la table de la Résidence Autonomie dans une ambiance conviviale, des retraitées discutent à bâtons rompus de l'évolution des droits des femmes. Elles ont réfléchi au sujet, certaines sont venues avec des petites notes.

Photographie ci-contre : Exposition internationale des arts et techniques, Paris 1937, manifestation pour le droit de vote des femmes françaises, devant le micro Louise Weiss
© Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

« Il faut d'abord évoquer le droit de vote » annonce Danielle. Béatrice réagit d'emblée : « On évoque le droit des femmes mais nous sommes avant tout des êtres humains, pourquoi en est-on arrivé à le dissocier ? Hommes et femmes auraient dû avoir les mêmes droits ». Les bases sont posées.

Micheline se souvient « le droit d'ouvrir un compte en banque pour les femmes est arrivé tardivement (1965). Avant il n'était pas question de le faire sans l'accord du mari. Le droit à la contraception a aussi beaucoup changé les choses. L'Interruption volontaire de grossesse fut aussi une sacrée avancée ; avant on faisait appel aux "faiseuses d'ange". Heureusement il y a eu la loi Simone Veil et aujourd'hui ce sujet est encore d'actualité puisqu'il est envisagé de l'inscrire dans la Constitution par crainte de régression ».

Danielle admet « Il faut veiller aux droits. Aujourd'hui, j'ai le sentiment que la société régresse. Il faut être vigilant. Un changement de politique et on pourrait perdre ce droit. ». « Simone Veil s'est battue pour cela » renchérit Claudine.

Micheline revient sur l'accouchement « On accouchait à la maison. Heureusement que la modernisation est arrivée avec la péridurale ! Savez-vous qu'elle a été inventée par une femme en 1921 ? »

Micheline tient à aborder le droit à conduire pour les femmes. « J'ai passé mon permis à 53 ans. Je l'ai eu du deuxième coup. À une certaine époque qu'une femme conduise, c'était tout un phénomène. »

Le groupe fait remarquer que les femmes ont souvent été jugées selon leur apparence. Un des critères était qu'il fallait avoir les cheveux longs. Béatrice ajoute « je pense que c'est encore bien inscrit dans l'inconscient de beaucoup ».

Quelle était la place de la femme dans la famille ? Toutes s'accordent sur le fait que c'était le pilier, dans la gestion de la maison, dans l'organisation, l'éducation des enfants et pourtant c'était le mari que l'on nommait « chef de famille ». Quand elle se mariait elle devait prendre le nom de son mari ; elle n'avait pas le choix comme c'est le cas de nos jours.

En matière de droit des femmes, tout est une question de choix : il faut laisser le choix à chacune.

Carole explique qu'il fut une époque où peu de femmes travaillaient. « Le fait que la femme ne travaillait pas, la liait à vie à son mari. » L'indépendance financière est un sujet toujours d'actualité.

Béatrice rappelle que c'était aussi une question de société ; on disait que les hommes « portaient la culotte ». Même si des femmes travaillaient, l'homme était toujours reconnu comme le chef de famille.

Avant il n'était pas question pour un homme de changer une couche ou de donner un bain. Micheline se rappelle « À mon époque on n'aurait jamais vu un homme pousser un landau. »

Micheline se souvient : « Cela ne se faisait pas de divorcer ou d'être une femme seule avec enfant. De toute façon, c'était rare car il fallait un revenu suffisant pour avoir un logement. Et si une femme tombait enceinte avant le mariage, tout le village était en ébullition. » Claudine revient sur le divorce « C'était mal vu à l'époque. Aujourd'hui, c'est rentré dans les mœurs. Les mentalités ont évolué. »

Micheline insiste sur l'importance de l'accession des femmes aux conseils municipaux, par exemple. Cela a permis de répondre aux problèmes auxquels les femmes étaient confrontées. « J'ai tout fait pour l'ouverture d'une crèche à Montataire. C'était en 1974, c'était la première crèche du département. On a fait du porte à porte avec un questionnaire. Lulu Boubennec était avec moi. Les femmes ont apprécié cette démarche. »

Que transmettre aux nouvelles générations ?

Béatrice intervient « J'ai une expression très simple "je ne suis pas bobonne". Mes enfants devaient participer à la vie de la maison ».

Micheline annonce « On informe mieux les enfants, on leur parle. Quand j'ai eu mes règles, je ne savais pas ce qu'il m'arrivait. »

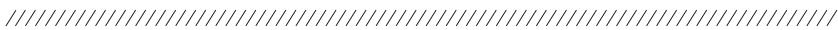
Béatrice insiste : « Il faut que le choix soit possible pour les femmes quel que soit le domaine. ». Danielle précise : « Il ne faut pas avoir à rendre de compte ».

Micheline poursuit « Il faut lutter pour avoir de bonnes conditions de travail et de vie, pouvoir faire garder ses enfants. Il ne faut pas retourner en arrière. Il faut parler, informer. »

Béatrice conclut « L'éducation est essentielle. J'ai éduqué mon fils et ma fille de la même façon. »

Un espoir pour l'avenir de nos enfants. ●

Un grand merci à Carole Carette (71 ans), Danielle Decaix (77 ans) Micheline Delloue (97 ans) Claudine Floury (67 ans), et Béatrice Gambier (67 ans). L'invitation était également faite aux hommes...



ROMANE TUIL : « LA SITUATION À GAZA EST ALARMANTE. »

Issu d'une famille de Juifs tunisiens, Fernand Tuil est arrivé en France à l'âge de quatre ans. Ancien chef de service de la Ville de Montataire, il était reconnu pour défendre la cause palestinienne. En 1989, il fonda l'Association pour les jumelages entre camps de réfugié-e-s palestinien-ne-s et villes françaises (AJPF). La même année, il créa le premier jumelage en associant Montataire avec le camp de Dheisheh, en Cisjordanie. En décembre 2023, cela a fait 10 ans que Fernand Tuil nous a quittés. Nous avons rencontré sa fille Romane, 30 ans, qui travaille dans les relations internationales au sein d'une collectivité en Seine-Saint-Denis, et est présidente de l'association de jumelage depuis 2015 et recueilli son sentiment sur l'évolution du conflit israélo-palestinien.

« **L**a situation à Gaza est alarmante, avec plus de 28 000 mort-e-s dont plus de 12 000 enfants et 750 000 personnes qui se retrouveront sans logement à la suite de la guerre. Un déplacement massif de 1,7 million de personnes a eu lieu, dont 1,4 million cherchent refuge dans des abris de l'UNRAW (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugié-e-s de Palestine dans le Proche-Orient), comme des écoles où les conditions sont déplorables, notamment avec un toilette pour 300 personnes et une douche pour 1500.

Actuellement, des familles entières sont contraintes de dormir dans la rue. Les conditions sanitaires se détériorent, donnant lieu à une propagation accrue de maladies, causant davantage de décès que la guerre elle-même. Il y a environ 50 000 femmes enceintes, avec près de 120 accouchements par jour dans des conditions extrêmement précaires. Sur le terrain, la famine affecte les gens qui n'ont pas mangé depuis plusieurs jours.

En Cisjordanie, depuis le 7 octobre, on compte plus de 372 mort-e-s, dont un quart sont des enfants, faisant de cette année la plus meurtrière et la crise la plus sévère jamais enregistrée.

En parallèle, l'occupation et l'oppression continuent sur la population palestinienne, le morcellement du territoire palestinien causé par une colonisation et une annexion intensifiée, le blocus inhumain sur la bande de Gaza depuis 16 ans, les exactions et violences arbitraires à Jérusalem-Est et en Cisjordanie, toutes ces actions perpétrées par l'armée israélienne ou les colons en toute impunité sont contraires au droit international.

La France doit dénoncer fermement tous les crimes de guerre. Notre association exige un cessez-le-feu immédiat dans la Bande de Gaza, et nous demandons à l'État français de veiller à réaffirmer le respect du droit international et les résolutions des Nations Unies votées en faveur du peuple palestinien. » ●

Contact :
Vous souhaitez rejoindre le Comité de jumelage Montataire-Dheisheh ?
Contactez le 06 48 27 02 14
ou écrivez à jumelagemontatairedheisheh@gmail.com.

20
TERRE
DE JEUX
24

Forum
PARALYMPIQUE
ET SANTÉ

19 et 20 avril 2024

Discipline

Respect

Persévérance

Jeux
MONTATAIRIENS

15 juin 2024

Ensemble

Gala
ARTS MARTIAUX

Automne 2024

Inclusion

MONTATAIRE 2024
Ensemble vivons le sport